

Les étapes de l'échange sur les pratiques

Les étapes	Le contenu de chaque étape
1. Chacun prépare de son côté une pratique de son choix,	A partir d'une « fiche situation » proposant simplement 3 questions : <ul style="list-style-type: none"> - Quelle est la pratique que je souhaite partager ? - Dans quelle situation l'ai-je appliquée dernièrement ? - Quels résultats cela a-t-il provoqué ? Pour quels bénéfices ?
Mise en place du groupe	Le groupe définit un animateur qui va être garant du respect des étapes et du questionnement L'animateur met en place les règles de fonctionnement ou en fait le rappel à chaque GEP et les fait respecter pendant le GEP si besoin. Les participants présentent au groupe leur sujet d'échange de pratique en mode « une phrase et vous avez compris de quoi il s'agit » Ex : j'aimerais échanger avec vous sur ma pratique de l'utilisation du photolangage en animation » Le groupe fait un choix de pratique par laquelle il souhaite commencer
2. D (comme Décrire) 5 minutes	La personne porteuse de la pratique choisit (le client) présente au groupe sa pratique. Elle décrit la situation, sa pratique et les résultats obtenus. Chacun s'appuie sur le guide d'analyse de la pratique pour écrire ce qu'il repère ou ce qui manque pour bien comprendre la pratique
3. M (comme Modélise) 20 minutes	Le groupe (les consultants) l'interroge pour définir avec le plus de précisions possibles ce qu'il a fait et comment il a fait. Ensemble, ils essaient de repérer à la fois le mode opératoire et les conditions de réussite de cette pratique. Ensuite ils réfléchissent aux bénéfices liés aux résultats décrits par l'auteur de la bonne pratique : bénéfices pour elle, pour ses pairs, pour ses collaborateurs, pour l'organisation ?
4. C (comme Co-construire) 10 minutes '	Le groupe cherche à enrichir cette pratique, en proposant d'éventuelles améliorations, des adaptations, des variantes possibles.
5. A (comme Appliquer) 10 minutes	Chacun indique ce qu'il retient pour lui-même de ces échanges et de cette pratique, en indiquant un point d'application immédiat de cet enseignement, quelque chose qu'il va mettre en pratique.

Nous proposons deux autres étapes post GEP dans le but de permettre à chacun de progresser dans ses pratiques :

- **Retours d'expériences (rex)** sur la mise en œuvre ou l'amélioration d'une pratique : ce rex peut se faire lors de réunions d'équipe, d'un nouveau GEP, par mail aux participants du GEP. En quelques phrases, je fais un rex sur ce que j'ai essayé, dans quel contexte, ce qui a bien marché, ce qui pourrait être amélioré.
- **Anticipation et mobilisation de l'intelligence collective** : Un participant au GEP sollicite les autres pour leur demander leurs avis sur ce qu'il envisage de mettre en pratique (contexte, objectif et moyens mis en œuvre) pour se réassurer et enrichir sa première idée où la modifier s'il se rend compte au vu des retours qu'il faisait fausse route.

Ces deux étapes continuent à enrichir chacun et entretiennent la motivation à essayer, à sortir de sa zone de confort pour améliorer sa pratique. Elles sont un bon moyen d'envoyer et de recevoir des signes de reconnaissance qui font du bien !

	Elsa Ebrard – Port. : 06 79 86 51 19 Thierry PONS – Port. : 06 79 73 93 20 Délégués régionaux Trame Former, accompagner, motiver, innover dans les pratiques professionnelles par l'intelligence collective
	Vos contacts en Nouvelle Aquitaine Boulevard des Arcades – 87060 Limoges Cedex 2 Tél : 05 55 10 37 89